



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 25 septembre 2020 à 17 h 00

AUJOURD'HUI vingt cinq septembre deux mille vingt

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 18 septembre 2020, s'est réuni en visioconférence.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, président la séance

Présent(e)s : Olivier BIANCHI, Christine DULAC ROUGERIE, Nicolas BONNET, Marion CANALES, Cyril CINEUX, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Rémi CHABRILLAT, Nicaise JOSEPH, Jean-Christophe CERVANTES, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Odile VIGNAL, Christophe BERTUCAT, Magali GALLAIS, Jérôme AUSLENDER, Anne-Laure STANISLAS, Didier MULLER, Sondès EL HAFIDHI, Charles-André DUBREUIL, Sylviane TARDIEU, Anna AUBOIS, Marion BARRAUD, Géraldine BASTIEN, Laetitia BEN SADOK, Valérie BERNARD, Fatima BISMIR, Alexis BLONDEAU, Julien BONY, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Estelle BRUANT, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Alparslan COSKUN, Samir EL BAKKALI, Eric FAIDY, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Wendy LAFAYE, Diego LANDIVAR, Cécile LAPORTE, Steve MAQUAIRE-BEAUSOLEIL, Marianne MAXIMI, Pierre MIQUEL, Lucie MIZOULE, Lucas PEYRE, Frédéric PILAUD, Catherine PINET-TALLON, Stanislas RENIÉ, Pierre SABATIER, Vincent SOULIGNAC, Yannick VIGIGNOL, Thomas WEIBEL

Excusé(e)s ayant donné pouvoir : Dominique ADENOT à Marion CANALES

Excusé(e)s :

Absent(e)s :

Secrétaire : Wendy LAFAYE

Madame Catherine PINET-TALLON, Monsieur Samir EL BAKKALI, Madame Sylviane TARDIEU, Madame Fatima BISMIR, Monsieur Nicolas BONNET et Monsieur Rémi CHABRILLAT arrivent avant le vote de la question n°1.

Madame Cécile AUDET quitte la séance pendant la présentation du diaporama relatif à la question n° 5 (pouvoir donné à Monsieur Grégory BERNARD).

Madame Sondès EL HAFIDHI quitte la séance avant le vote du vœu a (pouvoir donné à Monsieur Christophe BERTUCAT).

Rapport N° 58
JARDINS ET ESPACES PARTAGES

La Ville a mis en place une enveloppe destinée à l'attribution de subventions aux associations dont l'objet est de créer et de développer des espaces ou lieux d'échanges, de partages et de rencontres entre les habitants et de les rassembler autour d'une activité commune. Les associations peuvent prétendre à ces subventions par une demande et un dépôt de dossier.

Les crédits nécessaires étant inscrits au budget, il vous est proposé, en accord avec commission :

- d'approuver l'aide financière accordée à l'association « Terra Preta », pour un montant de 3 000 € ;
- d'autoriser le versement en temps utile de cette subvention à l'association concernée.

TERRA PRETA

L'objet de l'association est de mettre à disposition les outils et les moyens pour créer une dynamique de changement pour toute personne souhaitant agir positivement sur l'environnement.

L'action consiste à concevoir un maillage de lieux, sur toute la Ville, basé sur le partage et la transmission, autour de la collecte et de la valorisation de biodéchets.

Un travail d'ingénierie est en cours avec les services de la Métropole, pour la mise en place du premier lieu de collecte, afin de l'intégrer au mieux au cadre de vie en Ville. En parallèle, l'association travaille en concertation avec les habitants, les commerçants, les professionnels, les institutions et les associations qui pourront s'impliquer dans ce projet.

De nombreux ateliers sont proposés en milieu scolaire : observation de la faune du compost, le cycle de décomposition des matières organiques, ...

Un point d'apport mis en place, en partenariat avec l'association « Tous deux roues », permet de développer des actions vectrices d'une multitude de supports pédagogiques à partir desquels l'association peut développer des ateliers, conférences, débats participatifs, ...

Coût du projet :	8 000 €
Subvention accordée en 2018 :	3 000 €
Subvention accordée en 2019 :	0 €
Subvention sollicitée :	3 000 €
Subvention proposée :	3 000 €

DELIBERATION

Après en avoir délibéré, les propositions mises aux voix sont adoptées à l'unanimité.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 12 OCT. 2020

Pour le Maire et par délégation
L'Adjoint,



Nicolas BONNET